

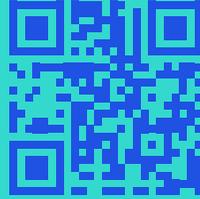
- **Signaler un incident ou un contenu sur les réseaux sociaux** : Facebook, Twitter, Instagram, Tiktok... ils proposent tous des fonctionnalités pour signaler des contenus et activités inappropriés. Le signalement sur ces plateformes se fait via les trois points en haut à droite de chaque publication (post). Dans un chat sur WhatsApp, par exemple, cliquez sur les trois points, puis cliquez sur « Plus ».
- **Le numéro vert 2511** et la page Internet **www.2511.ma** sont des permanences téléphoniques de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE), disponible pour vous écouter et vous assister. Contactez-les en cas de problème.
- **Signalez sur : www.cyberconfiance.ma**. Le portail propose des formulaires de signalement, simples et anonymes, disponibles **24h/24**. Pour faire le signalement, cliquez sur le bouton jaune **"Signaler"**, puis sélectionnez **"Signaler maintenant"**, et suivez les instructions !

Vous les parents !

Compte tenu du rôle primordial des parents dans l'éducation et la sensibilisation de leurs enfants, les parents doivent apprendre à leurs enfants à connaître et à utiliser les outils de signalement disponibles sur **www.cyberconfiance.ma**.

Signaler les activités et les contenus préjudiciables sur Internet est un devoir et un moyen pour tous les citoyens numériques de contribuer à faire en sorte qu'Internet devienne un lieu de confiance.

Signalez tout contenu inapproprié,
photos et vidéos de violence et
d'exploitation sexuelle d'enfants
sur Internet via le portail :
www.cyberconfiance.ma
Ou appelez le numéro de téléphone :
2511



4

Le Signalement



copyright EMC & CdE 2021

MAC SUP

A propos

Internet est un espace ouvert et libre. On y trouve divers contenus et publications, y compris des contenus inappropriés et illicites. Internet rassemble également toutes sortes de personnes, bienveillantes ou malveillantes. D'où l'importance des plateformes de signalement, où les utilisateurs peuvent signaler des activités et des contenus illégaux, pour faire en sorte qu'ils soient retirés définitivement d'Internet.

Parmi les types de contenus illégaux les plus préjudiciables publiés sur Internet, figurent les images et les vidéos d'abus sexuels sur des enfants. Malheureusement, près de la moitié de ces images et vidéos sont initialement créées par les enfants eux-mêmes, soit parce qu'ils ne sont pas conscients de l'impact de leurs actions, soit lors de manipulations de cybercriminels.

Au Maroc, en février 2021, un portail de signalement a été lancé pour protéger les enfants en ligne : le **portail IWF-Maroc**, permet le signalement anonyme d'images et de photos sexuelles de mineurs lors d'exploitations sexuelles d'enfants.

Pourquoi est-il si important de signaler un tel contenu ?

La cyberintimidation, le cyberharcèlement, la cyberviolence, les discours de haine, le racisme, et l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, sont tous des actes illégaux au regard de la loi et des réglementations nationales et internationales.

Nous pouvons parfois également rencontrer des contenus qui puissent nuire à nos enfants et à nous-mêmes, même si cela n'est pas strictement illégal. Ils doivent également être signalés au fournisseur de la plate-forme ou à une hotline spécialisée dans l'aide aux familles ayant des problèmes sur Internet.

En tant qu'internautes responsables et avertis, notre devoir est de signaler les contenus illégaux et préjudiciables que nous rencontrons sur Internet afin de protéger nos enfants, notre communauté et nous-même, et afin d'aider à sécuriser Internet et en faire un lieu de confiance pour tous.



Que faire ?

Toute personne ayant constaté du contenu illégal sur Internet ou ayant été victime d'actes malveillants sur Internet peut le signaler. Voici quelques conseils :

- **Signalez un contenu illégal** : si vous ou vos enfants découvrez des images ou des vidéos d'abus sexuel sur des enfants, ne partagez pas les images, signalez-les ! Copiez le lien du site où vous avez vu l'image, et accédez au portail **IWF-Maroc** à l'adresse <https://report.iwf.org.uk/ma>. En quelques clics, vous pourrez signaler le lien, de manière anonyme si vous le souhaitez.
- **Si vous êtes victime d'activités malveillantes sur internet** et en cas de contacts d'adultes pervers envers des enfants, de chantage sexuel, de cyberharcèlement... N'ayez pas peur, portez plainte à la police ! Subir ce genre de comportement en silence sans porter plainte encourage les agresseurs à poursuivre leurs actes criminels et à chercher de nouvelles proies. Stoppez-les !
- Si vous ne savez pas comment procéder, rendez-vous sur <http://www.cyberconfiance.ma> ou appelez le numéro vert marocain : **2511**.

